

Opération : **Elaboration du PRSE3 de la région Corse**

le 10/10/2018

Nos réf. : CACISE173025

## Compte-rendu de la réunion du Co'Anim du 28 septembre 2018

Présents	Organisme
Jean ALFONSI	Collectivité de Corse
Marie-Cécile ANDREI-RUIZ	OEC
Virginie BOLLINI	ADEME - DR Corse
Jean-Philippe BURESI	ARS Corse
Valérie CAMPOS	DDCSP 2A
Danielle DEFENDINI	Collectivité de Corse (en visio)
Emmanuel DIDON	SGAC
Mélanie DUCOURET	DREAL Corse
Nadine GONDAMOVO	DRAAF
Nadia KOUFANE	DIRECCTE
Eric LEMONNIER	DRAAF Corse
Philippe LIVRET	DDTM 2B (en visio)
Sabrina MUNIER	DDTM 2B (en visio)
Christian PRADEL	DREAL Corse
Jean-Marc SETA	DDTM 2A
Edwige REVELAT	BURGEAP
Josselin VINCENT	ARS Corse

17 participants

## 1. Objet de la réunion

- Rédaction du PRSE
- Rédaction du Plan d'actions
- Organisation du prochain GRSE

## 2. Tenue de la réunion

### ► Sujet 1- Rédaction du PRSE

- Le format court et concis du projet de PRSE est adopté.
- L'introduction du document doit faire l'objet d'une validation par les trois entités (Collectivité de Corse, ARS et Préfecture). Cette validation doit intervenir avant le GRSE.

Mélanie DUCOURET prépare donc un document de synthèse pour la Préfecture à la demande d'Emmanuel DIDON.

- Un passage en CAR peut être prévu le 11 octobre sous réserve d'ordre du jour.
- Une rencontre bilatérale Préfecture / Collectivité de Corse doit également être prévue.
- Un COPIL doit enfin être organisé courant octobre.
- Rédaction :
  - Préférer « Porteur » à « Pilote » pour les actions
  - Commencer les actions par des verbes
  - Homogénéiser les titres et les porteurs des actions du PRSE avec le Plan d'actions (quelques écarts observés)
  - Rubrique « Etre bien chez soi » : étoffer la partie « Pourquoi c'est important ? »
  - Annexe : revoir la rédaction du premier paragraphe relatif à la démarche (notamment la fin de paragraphe).

### ► Sujet 2- Rédaction du plan d'actions

Pour simplifier la prise de note, les corrections sont faites en séance en suivi des modifications dans le document.

La ligne « Porteur(s) / Principaux partenaires » a été divisée en deux lignes « Porteur(s) » et « Principaux partenaires ».

Fiche action	modification
Fiche 1 - Diagnostic Santé environnement	RAS
Fiche 2 – Instance régionale pour gestion des appels à projets en Santé-Environnement	Ajouter dans le titre « et d'assurer le suivi annuel de la mise en œuvre du PRSE puis son évaluation finale »
Fiche 3 – Modules de formation CNFPT	Ajouter dans le titre après formation « en Santé Environnement »
Fiche 4 – Modules de formation dans l'enseignement	Le titre devient « Développer des modules de formation (initiale et continue) en Santé-Environnement dans l'enseignement général, technique et professionnel » Porteurs : Collectivité de Corse et DRAAF Principaux partenaires : ARS et DDCSPP
Fiche 5 – Ateliers de sensibilisation auprès des scolaires	Le titre devient « Créer des ateliers de sensibilisation en Santé-Environnement pour les scolaires » Porteur : Rectorat sous réserve de prise d'accord Principaux partenaires : CPIE, ARS, DDTM, Collectivité de Corse, Qualitair Corse, DRAAF

Fiche 6 – Sensibilisation jeunes parents et professionnels de la petite enfance	Le titre devient : « Sensibiliser à la Santé-Environnement les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance » Porteur : PMI sous réserve d'accord Principaux partenaires : ARS, Collectivité de Corse, AUE, EPCI, mutuelles de santé
Fiche 7 – Brûlage des déchets	Porteurs : DREAL et ADEME Principaux partenaires : EPCI, ARS, OEC, les entreprises ou fédérations, CPIE, DRAAF (SRAF), DDTM
Fiche 8 – Nuisances sonores	Le titre devient : « Prévenir les conséquences des nuisances sonores liées aux activités de musique amplifiée » Description de l'action : Dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS), prendre en compte les nuisances sonores et travailler sur des actions visant à améliorer l'environnement sonore et à limiter les pratiques à risques, en particulier mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes afin de limiter le risque de déficit auditif. Porteur : ARS Principaux partenaires : Collectivité de Corse, les collectivités, le groupement de gendarmerie, la sécurité publique, le rectorat, les mutualités
Fiche 9 – Impact des navires	Porteur : Collectivité de Corse Principaux partenaires : DREAL, CCI
Fiche 10 – Espaces publics de plein air sans tabac	Porteur : Ligue de lutte contre le cancer Principaux partenaires : ARS, Collectivité de Corse, EPCI
Fiche 11 – Mobilités douces	Le titre devient : « Soutenir les initiatives permettant la promotion des mobilités douces. Accompagner les plans de mobilité » Porteur : AUE Principaux partenaires : ARS, DREAL, ADEME
Fiche 12 – Aléa amiante	Le titre devient : « Améliorer la prise en compte de l'aléa amiante dans les documents d'urbanisme et de planification, en appui de la mise en œuvre du plan régional amiante » Porteur : DREAL Principaux partenaires : ARS, OEC, DIRECCTE, DDTM 2B, BRGM
Fiche 13 – Impact des projets d'aménagement	Porteur : AUE Principaux partenaires : DDTM, ARS, ADEME, Qualitair Corse
Fiche 14 – Observatoire régional des pesticides	Porteur : OEC Principaux partenaires : Collectivité de Corse, DRAAF, ARS
Fiche 15 – Communication QAI	Devient action 16 Porteur : ADEME et ARS Principaux partenaires : DREAL, AUE, DDTM
Fiche 16 – Sensibiliser les professionnels du bâtiment	Devient action 17 Porteur : ADEME Principaux partenaires : FFB, CAPEB, Chambres des Métiers et de l'Artisanat, CCI, AUE, DDTM
Fiche 17 – Campagne de mesure QAI	Devient l'action 18 Porteur : AUE Principaux partenaires : ADEME, ARS, DDTM
Fiche 18 – Coordination des acteurs en lutte contre l'habitat indigne et précarité énergétique	Devient l'action 15 Porteur : DREAL Principaux partenaires : ARS, DDTM, DDCSPP, Collectivité de Corse, ADEME, AUE, EDF
Fiche 19 – Observatoire pollinique	Devient l'action 21 Porteur : OEC (CNBC) sous réserve d'accord Principaux partenaires : ARS, DREAL, CPIE, Médecins allergologues, Associations, ORS, Collectivité de Corse, Qualitair Corse
Fiche 20 – Etat des lieux multimatriciel	Devient l'action 19 Le titre devient : « Réaliser un état des lieux multi matriciel sur les risques actuels et émergents. Mettre en place d'un réseau de veille » Porteurs : ARS et Collectivité de Corse Principaux partenaires : DRAAF, OEC, DREAL
Fiche 21 - Cyanobactéries	Devient l'action 22 Porteurs : ARS et OEHC Principaux partenaires : EDF, DRAAF, DDCSPP, Agence de l'Eau, OEC, DDTM
Fiche 22 – Risque moustique	Devient l'action 23 Porteurs : ARS et Collectivité de Corse Principaux partenaires : OEC, Préfecture, Rectorat

Fiche 23 – Pollutions microbiologiques	Devient l'action 24 Le titre devient : « Améliorer la gestion des pollutions microbiologiques des cours d'eau en tenant compte des usages » Porteur : Collectivité de Corse Principaux partenaires : ARS, SMAC, ODARC, DRAAF, DDCSPP, DDTM, DREAL, Fédérations et associations de chasse, Elus locaux, Lycées agricoles, Chambres d'Agricultures, OEC, Agence de l'Eau
Fiche 24 – Renforcer les actions du territoire	Devient l'action 25 Porteur : Collectivité de Corse Principaux partenaires : ARS, DRAAF, OEC
Fiche non numérotée – Capacité de détection, d'analyse et de gestion en Corse	Devient l'action 20 Elle est écrite en séance. Elle est proposée ci-dessous :

FICHE N°20	
<b>Intitulé de l'action</b>	Accompagner la constitution en Corse d'une capacité de détection, d'analyse et de gestion des facteurs de l'environnement, orientée vers les phénomènes émergents pour les anticiper
<b>Objectifs stratégiques</b>	Promouvoir une capacité locale d'analyse et de gestion des phénomènes émergents
<b>Contexte</b>	En situation insulaire, la Corse est confrontée probablement avant d'autres régions française à l'émergence de maladies nouvelles et à l'apparition d'espèces envahissantes. Il existe des compétences dans le domaine de l'analyse, de la recherche, de la surveillance et de la gestion dans différents domaines de l'environnement en Corse, qui ont intérêt à faire converger leur expertise.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une capacité d'analyse : laboratoires pour analyser les phénomènes émergents (rapprochement entre les différents acteurs de l'analyse)</li> <li>- Valoriser l'expérience acquise sur le terrain dans la gestion de ces phénomènes (ex de <i>Xylella</i>, Bilharziose, cyanobactéries)</li> <li>- Améliorer et promouvoir la mise en réseau avec les acteurs locaux et sur le pourtour méditerranéen pour anticiper les phénomènes</li> </ul>
<b>Population cible</b>	Acteurs de l'environnement, de la santé animale, végétale et de la santé humaine
<b>Porteur(s)</b>	Collectivité de Corse et ARS
<b>Principaux partenaires</b>	DRAAF, OEC, DREAL, OEHC, Universités
<b>Indicateur(s)</b>	Echéance d'analyse de la Bilharziose en Corse
<b>Référence PNSE3</b>	Action n°48

La DDTM 2A informe qu'en interne, un comité de direction va décider de l'implication de la DDTM sur les différentes actions. Un retour sera fait dès que possible.

Concernant l'aléa amiante, une fiche amiante a également été créée dans le cadre du PRST.

### ► **Sujet 3- Organisation du prochain GRSE**

Un courrier d'invitation est en cours de signature par les trois parties. Il sera diffusé dès que possible. Le prochain GRSE aurait lieu le 9 novembre à 10h, à l'hôtel Best Western Plus (20 Boulevard Georges Pompidou, 20 090 Ajaccio – Tel: 04 95 27 99 60) pour présenter du PRSE et du plan d'actions associé.

### 3. Actions à mener

Il est arrêté en séance les points suivants, avec un retour souhaité auprès d'Edwige REVELAT au plus tard le 10 octobre :

- Action 5 : Prendre contact avec le Rectorat pour leur proposer le pilotage (SGAC – M. Didon)
- Action 6 : Attendre la position des PMI sur ce sujet (Collectivité de Corse – Mme Defendini)
- Action 21 (observatoire pollinique) : En attente de l'accord du conservatoire pour le pilotage (MC Andréi-Ruiz pour la prise de contact).

Validation des documents PRSE et Plan d'actions associés par les trois pilotes :

Mélanie DUCOURET prépare donc un document de synthèse pour la Préfecture à la demande d'Emmanuel DIDON.

- Un passage en CAR peut être prévu le 11 octobre sous réserve d'ordre du jour.
- Une rencontre bilatérale Préfecture / Collectivité de Corse doit également être prévue.
- Un COPIL doit enfin être organisé courant octobre.

#### **Prochaines réunions :**

**- GRSE – 9 novembre 2018 à 10 h (Hôtel Best Western Plus, Ajaccio)**